



# L'AGSS DE L'UDAF






# C'est une association avec 4 activités principales

- ▶ La protection des majeurs
  - ▶ La protection de l'enfance
  - ▶ La solidarité
  - ▶ Le contentieux familial
- 



# La protection des Majeurs

- Habilitation à 5115 mesures de protection dont 520 sur l'Avesnois
  - Intervention sur l'ensemble du territoire du Nord
  - 8 services tutélares
  - Orientation des mesures par les Juges des contentieux de la protection
  - Mesures juridiques exercées dans le cadre d'un mandat tutélaire
  - Partenariats avec les différents acteurs du territoire
- 



# L'exercice des MASP sur l'Avesnois

- ▶ Perspectives de 26 MASP à exercer, 13 MASP 1 et 13 MASP 2
- ▶ Un professionnel volontaire nommé (travailleur social avec le CNC), avec en référence l'Adjointe Technique sur le site de Maubeuge
- ▶ Support du Service d'Appui Administratif Juridique et Technique du siège: enregistrement des données (contrat, bilans...), ouverture de compte, facturation, vidéocodage..
- ▶ Lien et articulation du travail avec le département



# L'exercice des MASP sur l'Avesnois

- ▶ Une mesure d'accompagnement social et non juridique
  - ▶ Formalisée par un contrat signé par toutes les parties
  - ▶ Bilan à 3 mois
  - ▶ Bilan à 6 mois
  - ▶ Mesure reconductible
  - ▶ Un travail autour du budget
  - ▶ Une mesure qui vise l'autonomie de la personne
- 